

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 janvier 2025**

Date de la convocation : 8 janvier 2025

transmise le : 8 janvier 2025

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 20

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Florence NOBLET, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH, Christiane WOLFHUGEL, Olivier RIEDINGER Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Emmanuel DOLLINGER, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Laëtitia GRASSER, Laurent WAEFFLER, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Emmanuelle EBERHARDT.

Étaient absents excusés : Monsieur SCHURR qui donne pouvoir à Madame STOLL, Madame SAEMANN qui donne pouvoir à Madame OFFERLE, Monsieur HIRSCH qui donne pouvoir à Monsieur GANTER, Monsieur OTTMANN qui donne pouvoir à Monsieur WOLFF, Monsieur Alexandre WINTER et Monsieur Thierry RIEDINGER.

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Madame Sylvia ECKERT

2025-009 Festivités carnavalesques 2025 : attribution du marché

Dans le cadre de la prise en charge de la logistique des festivités carnavalesques, une consultation a été lancée pour la mise à disposition de chapiteaux, d'espace de stockage, de sanitaires et d'éclairages extérieurs.

Aussi, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

Décide d'attribuer le marché pour la logistique des festivités carnavalesques 2025 à l'entreprise Espace Couvert pour un montant de 34 319.50 € HT.

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à cette décision

Pour extrait conforme à Hoerd, le 24.01.2025
Publié le 24.01.2025
Transmis à la Préfecture le 24.01.2025
Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance
Sylvia ECKERT



Le Maire
Denis RIEDINGER



Accusé de réception en préfecture
067-216702050-20250114-2025-009-DE
Date de télétransmission : 24/01/2025
Date de réception préfecture : 24/01/2025

